Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Blandouet - Tome I

Blandouet, c^on^ de *Sainte-Suzanne* (7 kil.), arrond. de *Laval* (37 kil. E.).

Anciens noms

Decimade Blandoit, 1197 (Arch. de la S., H. 1372). — *Blandoetum* (Cart. d'Évron). — *La ville de Blandoit,* 1346 (Acte notarié). — *La chapelle de Blandouet, située au dedans des fins et mettes de la paroisse de Viviers* (Lib. fundat.). — *Sanctus Eligius de Albo Vado,* 1448 (Titre de la fab. de Sainte-Suzanne). — *Blandetum,* 1550 (Insin. eccl.). — *Blandouetum,* 1560 (Ibid.). — *Curatus de Vicariis et de Albo Vado,* 1565 (Ibid.). — *La chapelle de Blandoit,* 1648 (Pouillé de Tours). — *Le bourg et paroisse de Blandouet,* 1660 (Acte notarié). — *Blandouet, auxiliaire de Viviers,* 1706 (Jaillot). — *Blandoüet* (Carte cénom.). — *Blandouet-Pique-Chien,* ou *Pique-Chien* (Dicton local).

Géographie physique

Géologie. — « Grès cambrien, souvent ferrugineux et en plaquettes ; quelques bancs contiennent de nombreuses formes linguloïdes de petite taille. Pont sur le Treulon. » D.-P. Œ.

Le territoire, terminé au N. et à l'E. par les sommets boisés de la Charnie (269, 288 m.), entre lesquels se forme et serpente le Treulon, a pour limite au N.-E. la lisière même de la forêt, qui couvre une partie de la cornière N. et N.-O. Le Treulon, encore près de sa source, reçoit en Blandouet comme premiers affluents quelques petits ruisseaux dont la longueur et le parcours déterminent à peu près les dimensions et la configuration de la paroisse. Quatre étangs ont été supprimés dans ce siècle : à la Loge (1830), à la Flardière (1850), à Saint-Nicolas (1853), aux Aunais (1856) ; l'étang de Saint-Nicolas, distrait de Chemiré-en-Charnie, est annexé à Blandouet depuis 1842. A la même époque, Blandouet cédait à Saint-Jean-sur-Erve la *Lande de Blandouet,* dite maintenant le *Bout de la Lande.* Le bourg est situé tout au S. dans la partie la plus éloignée de la forêt, la plus basse (106 m.) et la plus fertile. — Les voies anciennes reconnaissables sont : celle d'Ambriers (Viviers) à Saulges, qui traversait le bourg, et celle qui, formant la limite S., passe au lieu du Grand-Chemin et vient aussi aborder le bourg de l'E. à l'O. « Le chemin de Blandouet à Sablé », cité en 1493, se confond avec la première de ces voies. Actuellement, le vieux chemin de Sainte-Suzanne (7 kil. N.-O.) à Saint-Denis-d'Orques (6 kil. S.-E.), devenu chemin d'intérêt commun, traverse la section N. de la commune, relié au bourg par le chemin de grande communication de Viviers (7 kil. N.) à la route nationale de Laval au Mans, et donne accès à Thorigné (5 500 m. S.) et à Saint-Jean-sur-Erve (5 kil. S.-O.) ; un chemin vicinal conduit à Chammes (5 kil. O.) ; deux autres tronçons desservent le canton S.-E. jusqu'à la limite de la Sarthe.

Superficie : Cadastrée en 1842 par M. Douaud, elle est de 1 132 hectares, et comprenait, en 1696, 8 métairies, 31 bordages ; deux tiers en landes, le reste produisant seigle, orge et avoine.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 18 de 1601 à 1610 ; — 23 de 1701 à 1710 ; — 30 de 1785 à 1790 ; — 95 feux en 1696 ; — 463 hab. en 1726 ; — 583 hab. en 1803 ; — 518 hab. en 1821 ; — 521 hab. en 1831 ; — 569 hab. en

1841 ; — 600 hab. en 1851 ; — 568 hab. en 1861 ; — 526 hab. en 1871 ; — 459 hab. en 1881 ; — 414 hab. en 1891 ; — 459 hab. en 1898, dont 145 agglomérés ; le reste disséminé en 41 fermes, closeries ou écarts.

Bureau de poste et *perception* de Sainte-Suzanne.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Louis, patron de la paroisse, 25 août. Il en existait une plus ancienne en l'honneur de saint Éloi, patron également d'une confrérie locale, et dont la prévôté était affermée 4 sols 6 deniers par la dame segrayère de Charnie, en 1444.

Industrie

Industrie. — La fabrication du fer a existé de haute antiquité, d'abord par les forges à bras, et spécialement dans les environs du bourg où les scories sont abondantes, à ce point que l'humus des jardins n'est formé que d'une sorte de poussière en terre légère qui provient de ces détritus. La forge plus importante actionnée par l'étang de Saint-Nicolas et nommée le Fourneau a été éteinte en 1852. Les forges de Moncors ayant cessé presqu'en même temps, l'extraction même du minerai n'a pas continué. — Des cloutiers nombreux travaillaient à Blandouet au XVIIIe s. — Jaillot indique un moulin sur le ruisseau de l'Essart ; celui de la Loge, près du bourg, sur le Treulon, a été supprimé avec l'étang en 1830.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

La *paroisse* n'était, avant le Concordat, qu'une succursale ou chapelle auxiliaire de Viviers ; — de la mission d'Évron, 1797 ; — érigée en desservance par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand et du doyenné de Sainte-Suzanne. La commune a été organisée dès 1790.

L'*église,* sous le vocable de Saint-Louis (25 août), comprenait, avant la restauration de 1896, une simple nef et un chœur un peu rétréci qu'éclairait une grande fenêtre en pénétration dans le toit, ouverte au midi pour remplacer la fenêtre du pignon oriental ; édifice presque misérable, dont l'extérieur, avec son petit campanile en bois planté sur le pignon occidental, ne rachetait en rien la pauvreté. Il faut pourtant signaler la boiserie de style Louis XV, peu ouvragée mais d'une bonne exécution, qui tapissait tout le fond du chœur, encadrant le Christ dans un grand panneau central, et deux petites statues en pierre, sainte Anne et sainte Barbe, sculpture estimable du XVIe s. Au dehors, une cuve d'anciens fonts, octogone, en pierre blanche, entourée au bord supérieur pour tout ornement d'un bourrelet saillant, sert de pierre aux annonces ; elle devait reposer sur une base en maçonnerie, car la face inférieure est brute. Les mentions de fontes et de bénédictions de cloches sont fréquentes : une en octobre 1553, nommée par Pierre de Fay et Nicole Bessinet ; une autre le 24 mai 1728, dont le parrain est Michel Bassouin, procureur du roi à Sainte-Suzanne, et la marraine Marie-Anne-Charlotte Le Hirbec, femme de François-Joseph Yver de Touchemoreau, bailli de Sainte-Suzanne ; les deux cloches qui servent encore ont été bénites le 27 juillet 1786 par Jean Cornuau, doyen d'Évron et curé de Sainte-Suzanne, et fondues par Pierre Chauchard. — Michel de Bays, prêtre, demeurant à Chammes, fonda, en 1492 (décret du 29 avril 1493), une chapelle dotée de la métairie de Touche-Martineau, en Saint-Denis-d' Orques, et d'une maison au bourg de Blandouet « sur le ruissel des Fontaines » ; il demandait en même temps à être inhumé dans l'église de Blandouet. Pierre de Bays était titulaire en 1520. Depuis cette époque, le service se fit ordinairement dans l'église de Saint-Jean.

Vicaires de Viviers qui desservaient Blandouet et y résidaient, du moins à partir de 1689 : *Landais,* 1646. — D. *Guibert,* 1650, 1660. — V. *Sorin,* 1673. — E. *Ragot,* 1688-1694. — *Rocher,* 1694-1702. — *Berson,* 1702-

1707. — *Rocher,* 1707-1711. — E. *Pichon,* 1711-1715. — Georges *Poupard,* ou *Coupard,* 1715-1744. — *Leroy,* 1744-1759. — Jacques *Lenoble,* né à Viviers, vicaire à Neuvillette, 1759-1781, † 1785. — Jean *Neveu,* 1781-1784. — Georges *Legranger,* 1784, inhumé le 28 décembre 1786, à l'âge de 44 ans. — *Plessis,* 1787. — Ambroise *Langevin,* originaire de Rouez, vicaire de Tennie (Sarthe) pendant 22 ans, nommé en 1787, avait échoué au concours et passait, auprès de ses supérieurs, pour « un très bon ecclésiastique », ayant du zèle et travaillant beaucoup. Le 20 février 1791, il prêta le serment constitutionnel, sans restriction, et, l'année suivante, celui de liberté-égalité ; il quitta Blandouet peu après le 22 octobre 1792, date de son dernier acte, pour se retirer dans sa paroisse natale. Jean-Baptiste-Bruno Desprès, né à Bain, au diocèse de Rennes, ex-chartreux de N.-D. du Parc, vicaire constitutionnel de Poillé, nommé intrus de Blandouet au cours de 1793, se signala surtout par sa fureur sauvage contre les malheureux Vendéens de passage à Blandouet, après le désastre du Mans. Il apostasia le 18 floréal an II (18 mai 1794) pour s'enrôler dans la 76e demi-brigade. Blessé et fait prisonnier au passage du Rhin (24 et 25 juin 1796), il obtint son congé et vint habiter Sainte-Suzanne où il se maria. « Plus tard, dit M. Gérault, il devint instituteur et on dit qu'il était revenu à des idées plus modérées : il assistait régulièrement à la messe et chantait même au lutrin ». Desprès fut frappé d'apoplexie en 1808, sans avoir rien rétracté.

Curés : Michel-Guillaume *Giquel,* originaire du Finistère, nommé curé de Blandouet par Dorlodot, en 1799, maintenu au Concordat, † 1805. — René-Anne *Mancel,* ex-capucin de Laval, vicaire intrus de Ballée, la Cropte, etc., 1805-1815. — *Romagné,* 1815-1824. — *Brionne,* 1824-1851. — Paul *Garnier,* né à Laval, 1851, † 1890. — *Doucet,* 1890-1895. — *Cointereau,* 1895-1897. — *Aubry,* 1897.

La municipalité loua, en 1791, la maison dite du *Plat d'Étain,* curieux petit manoir avec sa tour et ses contreforts, qui était confisquée sur les chartreux, et en fit le logement du curé constitutionnel. Depuis le Concordat, les curés habitèrent une maison prise à bail, jusqu'en 1823, où la commune acheta la maison dite du *Tripot,* à raison de 400 fr. pendant sept ans.

Outre le grand *cimetière,* situé dans le pré du Pont-du-Treulon et supprimé en 1786, la paroisse possédait un petit cimetière contigü à l'église, agrandi en 1786, et transféré en 1837 dans l'emplacement actuel. On y voit la tombe du général Prévost et de sa famille. La croix porte la date de 1619.

Écoles

École mixte dirigée par une institutrice laïque.

Établissements de charité

Une *maladrerie* devait exister encore au XVIe s. A trois reprises différentes, 1570, 1573, 1576, les parents étrangers dont les enfants sont baptisés à Blandouet prennent l'engagement de ne rien réclamer à la paroisse si les enfants viennent à être atteints de « lèpre, de peste ou autre inconvénient ».

Le *bureau de charité* possède une rente de 544 fr. provenant presque totalement d'une fondation faite le 20 septembre 1788 par M. Gabriel Chenon du Boulay, seigneur de Brûlon, à charge d'une messe annuelle.

Féodalité

Féodalité. — Le duc d'Alençon, seigneur de Sainte-Suzanne, et le seigneur de la Chapelle, avaient un fief commun s'étendant dans le bourg de B., 1493. — Le seigneur de la Vallée-Blandouet est dit seigneur de Blandouet en 1696 par Miroménil. — Jean-Marie Perdrigeon, fermier général de la baronnie de Sainte-Suzanne, l'était aussi de la seigneurie de Blandouet en 1757. — On cite aussi des « fiefs de Blandouet » relevant de la Cour

de Bannes et dont est sieur, en 1754, Jean Crespin.

Notes historiques

Notes historiques. — La dîme de Blandouet fut confirmée à l'abbaye d'Étival par le pape Célestin III, en 1197. — L'année 1769 fut particulièrement malheureuse pour la contrée. Le 28 mai, « une grêle affreuse » ravagea les récoltes, particulièrement à Blandouet où elle était de la grosseur d'un œuf d'oie. La famine s'en suivit. Les habitants à « la figure pâle, jaune, décharnée, transis de froid, à jeun jusqu'au soir fort tard, n'entroient dans les maisons charitables que pour y donner le spectacle douloureux d'un évanouissement subit, accompagné de nausées et de maux de cœur qui leur faisoient vomir des choux ou du marc bouilli dont ils s'étoient nourris avant de laisser leurs enfants et leurs maisons à l'abandon. Plusieurs apportoient du pain de gland et de racine de fougère, ce qui formait un pain noir et gluant comme de la suie de cheminée » (Arch. de la S., GG. Reg. par. de Loué). — Le 14 janvier 1871, la commune fut occupée par une partie des troupes allemandes (artillerie et infanterie) qui, sous le commandement du général Schmidt, avaient subi un échec devant Saint-Jean-sur-Erve. Les Allemands n'exigèrent point de contribution en argent, mais firent des réquisitions en nature. Ces troupes furent remplacées quelques jours après par le 1er escadron du régiment des hussards de Prusse, commande par le capitaine Vogt, qui se retira hors des limites de la commune et du département pendant l'armistice, Blandouet étant compris dans la zone neutre.

Maires

Maires. — Louis *Legranger,* 1790-1793. — Gab. *Pilon,* 1793-1798. — Jean *Pineau,* agent municipal, et Jean *Mimbré,* fabricant, adjoint, 1798 ; le dernier reste en fonction comme maire jusqu'en 1816. — René *Barrier,* 1816-1830. — Jean *Mimbré,* 1830-1837. — Louis *Prévost,* 1837-1852. — Louis *Mimbré,* 1852-1858. — Jean *Hardy,* 1858-1865. — Jos. *Dubois,* 1865-1871. — Michel *Dubois,* 1871-1892. — Louis-Étienne *Prévost,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par., à la mairie de Blandouet depuis 1643 ; à Sainte-Suzanne, deux registres de 1544 à 1586 et de 1594 à 1626. — Arch. de la fab. de Sainte-Suzanne. — Notice mss. par M. L.-E. Prévost, maire, communiquée par lui. — Cab. de la Beauluère. — Gérault, *Notice sur Évron,* p. 209, et *le District d'Évron,* p. 65, 184. — Arch. de la M., B. 1 484, 1 486, 1 488. — Collect. personnelle.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *les Aunais, Chambort, la Vallée.*